

## Section de l'ALLIER

CFP de Moulins 14 rue Aristide Briand 03405 Yzeure cedex Tél: 04 70 48 47 24



Portable: 06 25 82 73 82 Mèl: solidairesfinancespubliques.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr

Moulins, mercredi 6 février 2019,

## **DECLARATION LIMINAIRE AU CTL du 6 FEVRIER 2019**

Monsieur le Président,

Dans un contexte particulier de mobilisations citoyennes nées des injustices fiscales et sociales (Gilets Jaunes, Stylos Rouges...), dans une période de mise en place du Prélèvement A la Source le projet de loi de finances 2019 a été voté.

Ce dernier vise une nouvelle fois très prioritairement la DGFIP avec un effort contributif de 2 130 postes, soit 47 % du volume total des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État, qui se rajoutent aux 38 000 postes déjà liquidés depuis 2002. L'annonce officielle de 10 000 suppressions en 2020 a de quoi nous inquiéter si le même quota est imposé à la DGFIP.

Les récentes révoltes sociales devraient donner à réfléchir sur l'aspiration des citoyens dont nous faisons partie à l'augmentation des salaires et des minimas sociaux, au maintien des services publics (et par la même des emplois), vecteurs d'égalité Républicaine, et à une répartition plus juste de la fiscalité.

Nous avons appris que les n°1 ont participé à une réunion à Bercy midécembre pour une présentation du cahier des charges de la DGFIP à réaliser d'ici 2021. En voici un extrait :

- Nombre de trésoreries divisé par 10 sur l'ensemble du réseau
- Disparition des SIE et SIP dont les effectifs sont inférieurs à 50 agents
- Diminution de 10 à 20% des effectifs des Directions en fonction de leur taille (10 pour les petites et 20 pour les plus importantes)

Les agents et les usagers sont bien évidemment les grandes victimes de cette évolution. Les premiers ont ainsi beaucoup moins de temps pour effectuer plus de travail, dans un cadre de plus en plus contraint par le management, les seconds (contribuables ou collectivités locales) subissent aussi ces évolutions néfastes, avec des délais d'attente interminables dans les accueils, que ces derniers soient physiques ou téléphoniques, accentués par l'éloignement lié aux décisions de fermeture ou de transfert de services.

Monsieur le président, nous souhaitons donc aux collègues concernés cette année par vos tristes décisions beaucoup, beaucoup de courage...

Nous n'abandonnerons jamais le combat, pour et avec les personnels de la DDFIP03, et chaque fois que vos décisions iront à l'encontre de leurs attentes, vous nous trouverez face à vous car les actions que nous menons sont justes et légitimes.

